Red-on-line Academy

FORMATION INTERVENTION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES

Obligations et meilleures pratiques pour sécuriser l'intervention des entreprises extérieures sur son site

1 JOUR, 7 HEURES

MANAGEMENT ET SYSTÈME INTÉGRÉ HSE

CODE : ROL27

Objectifs de la formation

Identifier les différents types d'interventions d'entreprises extérieures et le cadre juridique associé

Établir un PPSPS et un plan de prévention en identifiant les risques de coactivité pour chaque type de chantier

Élaborer et suivre un protocole de sécurité

Être en mesure de gérer efficacement les aspects pratiques de l'intervention des entreprises extérieures

Parmi nos formateurs

- DUMARCHE Laura
  Consultant HSE,
  RED-ON-LINE

Public concernés

- Tout professionnel impliqué dans la mise en œuvre et le suivi du système de management de la santé et de la sécurité au travail : Responsable HSE ; Responsable Sécurité ; Responsable maintenance ; Responsable travaux neufs ; Chef d'entreprise ; Technicien Sécurité ; Animateur Sécurité ; Préventeur Sécurité ; Membres du CSSCT/CSE

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 900,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 969,00 €HT

Pour les entreprises industrielles, la sous-traitance est incontournable. La gestion des interventions des entreprises extérieures représente ainsi un enjeu majeur en matière de sécurité, de conformité réglementaire et de prévention des risques. Une mauvaise anticipation des obligations ou une opération inappropriée peuvent exposer l'entreprise à des accidents, des sanctions et des perturbations opérationnelles.

Cette formation vous apporte les clés essentielles pour structurer et sécuriser ces interventions, en maîtrisant les dispositifs réglementaires tels que le PPSPS, le plan de prévention et le protocole de sécurité. Grâce à des études de cas et des ateliers interactifs, vous développez une approche méthodique pour identifier les risques de coactivité, élaborer des documents réglementaires adaptés et assurer un suivi

efficace des prestataires externes, garantissant ainsi une gestion efficace et sécurisée.

Les différents types d'interventions et les régimes associés

- Définir les principaux types d'interventions d'entreprises extérieures encadrés par le code du travail : Plan de prévention, Protocole de sécurité, PPSPS
- Distinguer les situations nécessitant un plan de prévention, un protocole de sécurité ou un PPSPS
- Appréhender le cadre réglementaire applicable à chaque type d'intervention

EXERCICE **Les participants associent les situations de travail spécifiques à l'entreprise avec le cadre réglementaire approprié (plan de prévention, protocole de sécurité ou PPSPS)**

Comprendre le PPSPS et ses obligations

- Identifier les cas où un PPSPS doit être établi
- Définir les rôles et responsabilités des différents acteurs (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, coordonnateurs SPS)
- Distinguer les différentes catégories de chantiers
- Connaître les principales obligations du représentant de l'employeur sur un chantier

ATELIER **Étude de cas sur trois situations d'intervention d'entreprises extérieures, les participants déterminent si elles sont soumises à un PPSPS et classent chaque chantier dans sa catégorie spécifique**

Maîtriser l'établissement d'un protocole de sécurité

- Connaître les situations où un protocole de sécurité doit être établi
- Identifier les transporteurs devant être référencés en amont vs ceux ne pouvant pas l'être
- Définir et mettre en œuvre un protocole de sécurité adapté

ATELIER **Sur un plan d'un site industriel, les participants identifient les opérations nécessitant l'établissement d'un protocole de sécurité et déterminent les risques associés à chaque opération**

Élaborer et gérer un plan de prévention efficace

- Comprendre les définitions et objectifs du plan de prévention
- Identifier les rôles et responsabilités des acteurs impliqués
- Savoir différencier les obligations en fonction de l'intervention (ex : visiteurs, entreprises intervenantes)
- Préciser le contenu du plan de prévention : inspection préalable, analyse des risques, les risques de coactivité, mises à jour et informations CSE

ATELIER **Étude de cas sur les situations de coactivité entre l'entreprise utilisatrice et l'entreprise extérieure pour identifier les risques potentiels et proposer des solutions de prévention adaptées**

Gérer les entreprises extérieures au quotidien

- Mettre en place une gestion des accès efficace
- Assurer la gestion des formations, des situations d'urgence et des audits chantier
- Gérer les aspects opérationnels des chantiers : permis de travail, permis feu, consignation, médecine du travail
- Définir les compétences et responsabilités des donneurs d'ordres
- Organiser des réunions de coordination efficaces

ATELIER **Les participants analysent d'un chapitre de la procédure PRO-HSE-04, qui encadre la gestion des interventions des entreprises extérieures, en identifiant les points d'amélioration possibles et proposant des recommandations pertinentes.**

Évaluation des acquis de la formation

Dates

Classe virtuelle	Paris
03/11/2026	03/11/2026
11/05/2027	11/05/2027
10/09/2027	10/09/2027
14/12/2027	14/12/2027

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- **Modalités pédagogiques:**

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

- **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

- **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.